

Une bourse scolaire pour la rentrée

!

Chaque année, le CCAS propose aux collégiens, lycéens et étudiants, une bourse scolaire pour la rentrée, sous conditions de ressources et sur justificatifs de dépenses, pour les familles dont les enfants sont scolarisés.



Infos pratiques

- Dépôt des dossiers avant le 11 octobre 2024 au CCAS
- Place du 30 Août
- 01 30 40 44 72

Pensez bien à conserver vos tickets de caisse, qui font office de justificatifs !

Documents

Document

[Formulaire Bourse Communale](#)